Commune de **Braine-le-Château**

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Recours contre la décision des Fonctionnaires Technique et Délégué Du 7 septembre 2026 refusant le permis unique

Concerne la demande de ***la S.R.L. VDH DEV***
Rue Basse, Mesnil-Eglise 26 à 5560 HOUYET

en vue d'obtenir le permis unique pour :
- la construction et l'exploitation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 17,04 MW et d'une cabine de tête.
- l'aménagement des chemins d'accès et des aires de montage
- la pose de câbles électriques sur les territoires communaux de Ittre et Nivelles

Situation du parc : rue de Baudémont à 1460 Ittre

Conformément aux dispositions du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution dudit décret, le Collège communal a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés que

La s.c.r.l. VDH DEV a introduit un recours contre la décision des Fonctionnaires Technique et Délégué du 7 septembre 2026 leur refusant le permis unique pour le projet susvisé

Le recours peut être consulté auprès du service environnement de l'administration communale, rue de la Libération 9 à 1440 Braine-le-Château, **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00** et **le mercredi soir sur rendez-vous.** La personne souhaitant consulter le dossier le mercredi soir doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Conseiller en environnement, Mathieu BAUDELET (tél. 02/588.21.33) ou, à défaut, auprès du Collège communal.

Le droit d'accès au dossier est ouvert à toute personne, dans les limites prévues par le décret du 31 mai 2007 relatif au livre I^{er} du code de l'environnement (partie III - titre I^{er} : accès à l'information relative à l'environnement). Affichage du 21 octobre au 10 novembre 2026.

A Braine-le-Château, le ***19 octobre 2026***

Par ordonnance,

La Directrice générale f.f.,

A. DELHAYE

Le Bourgmestre f.f.,

F. BRANCART